

La direction de RENAULT ne leur a pas fait de cadeau, alors les salariés ont saisi les juges.



En 2013, le syndicat SUD a aidé 16 salariés à défendre leurs droits dans le cadre du Compte Epargne Formation (CEF).

4 ans plus tard, c'est la victoire.

Cette expérience aura été double pour eux :

- **Ils ont compris qu'en se battant, ils pouvaient récupérer ce que la direction de RENAULT leur avait volé, sans que cela ne leur porte préjudice au quotidien,**
- **Ils se sont surtout aperçus des pratiques de la direction, ne reculant devant aucune malhonnêteté et prête à piétiner lois et accords d'entreprise, au détriment de son personnel...**

Pas vraiment une découverte pour tout le monde !

Sans gêne, la direction faisait payer la formation à ses salariés !

De 2000 à 2013, elle a imposé des formations en débitant les comptes formation des salariés. Tous les moyens étaient bons pour les obliger à céder, menaces comme pratiques déloyales. Malgré les mises en garde, la direction n'a jamais reculé, ni même voulu chercher la conciliation. Cette opération scandaleuse et totalement illégale a été conduite volontairement sur l'ensemble du Groupe RENAULT pour récupérer des millions d'euros.

RENAULT est hors la loi, et s'en contrefiche !

RENAULT a contrevenu à l'accord ARTT de 1999 signé avec ses syndicats favorisés, sans qu'aucun ne s'en offusque. La direction s'est moquée de tous ses engagements, en faisant le pari du pourrissement et de la résignation, mais au fur et à mesure du temps, les interventions en instances DP et CE ont permis de construire un épais dossier qui a porté ses fruits.

Les condamnations aux prud'hommes en 2014 et de la cour d'Appel de Versailles en 2016 sont venues alourdir le référé de 2011. La direction a pourtant fait fi de tous ces jugements, continuant de dilapider le budget de l'entreprise à travers des procédures interminables et inutiles... **Le 26/10/2017, la cour de cassation a dit stop !** Définitivement débouté, RENAULT est contraint de mettre enfin la main au porte-monnaie pour indemniser les salariés qu'elle avait dépossédés !

Des salariés qui gagnent avec un syndicat qui les défend !

Bilan pour la direction : elle doit rembourser 1 235 heures de congés aux 16 salariés, leur reconstituer chacun un compte formation à 120 heures, en y ajoutant 48 696 € au titre des remboursements de frais de justice et des dommages-intérêts. Certains parleront d'une goutte d'eau, alors qu'il s'agit d'une écrasante victoire sur le principe.

Celui qui se bat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.

SANTA CARLOS JOUE AU PÈRE NOEL !

Au lieu d'épargner l'argent que l'entreprise utilise pour poursuivre ses propres salariés en justice, au lieu d'investir dans la reconnaissance du personnel RENAULT qui en a bien besoin, Carlos Ghosn signe un chèque de 5 millions d'euros pour renflouer le groupe de presse *Challenges*.

Un investissement complètement inédit pour un constructeur automobile, et destiné selon un communiqué « à développer les contenus pour la voiture autonome ».

Où est donc l'intérêt ?

Il paraît que les personnes qui passent beaucoup de temps dans leur voiture ne sauront plus quoi faire lorsque sonnera l'heure du véhicule autonome et connecté !

Ni une, ni deux, notre brillant PDG a pensé à eux. Il vient de trouver 5 millions d'euros pour s'offrir en première mondiale 40% du groupe *Challenges-La Recherche-Sciences & Avenir-Historia*, ou plutôt le renflouer, tellement ce dernier se trouve en perdition (ventes en chute libre, déficit de 3,6 millions d'euros pour la seule année 2016)...

Il faut dire que Mr Ghosn jouait petit dernier dans la cour des patrons égocentriques.

Dassault a *Le Figaro* depuis des lustres. Bernard Arnault (LVMH) avait racheté *Les Échos* puis *Le Parisien* ; Xavier Niel (FREE) s'était offert *Le Monde* et *L'Obs*, tandis que Patrick Drahi (SFR) s'emparait de *Libération*, *L'Express*, *RMC* et *BFM*...

Si le retard n'est pas comblé pour autant, nous avons bien du mal à croire que la logique industrielle prévaut sur la logique d'influence et de connivence.

Quel est l'intérêt pour RENAULT de s'appuyer sur un groupe de presse aussi minuscule ?

Est-ce le choix le plus pertinent pour offrir un contenu documentaire aux futurs propriétaires de véhicules ?

Comme le suppose *Médiapart* : « Dans la petite cour de récréation du capitalisme parisien, le propriétaire de *Challenges* qui en est une figure connue, a longtemps fait la manche pour essayer de sauver son magazine. Grâce à des relations d'affaires opaques, dont nous ne connaissons pas le détail, il est parvenu à convaincre Carlos Ghosn de cracher au bassin... » (14/12/2017)

On ne peut s'empêcher de penser à la rencontre de Carlos Ghosn et Shai Agassi, fondateur de la start-up BETTER PLACE, au forum économique de DAVOS en 2008.

Avec son projet de batterie amovible, BETTER PLACE était considérée par certains comme un pionnier visionnaire et par d'autres comme l'instigateur d'une vaste fumisterie. Sa liquidation judiciaire a englouti 850 millions de Dollars en 2013, dont des pertes financières importantes pour RENAULT, sur lesquelles la direction a toujours refusé de communiquer.

Les 5 millions auraient été plus utiles pour élever la qualité de nos véhicules et donner des moyens aux équipes projets. Ils auraient pu aider à maintenir l'activité au lieu de l'externaliser à tout crin. A l'heure où la direction traîne à boucler son financement pour construire des parkings et agrandir les cantines du TCR, ces millions auraient aussi participé à la vraie amélioration de la Qualité de Vie au Travail.

La direction de RENAULT faisait déjà pression sur la presse en tant que premier annonceur publicitaire, voilà maintenant qu'elle l'achète !